

Parcours TH – Formation Référent handicap

Durée : 1 jour (9h – 17h)

Objectifs :

- Savoir **parler du handicap** avec les entreprises clientes et argumenter auprès d'elles
- **Analyser un poste** et sortir du schéma de l'adéquation du candidat au poste pour aller vers l'adaptation du poste
- **Identifier les relais, et les aides possibles**, notamment par rapport à la spécificité du travail temporaire (schéma Agence d'Emploi/Entreprise Utilisatrice).
- **Rédiger des offres plus attractives** et accessibles aux personnes en situation de handicap
- **Préparer l'intégration** d'un candidat BOE au sein de l'entreprise utilisatrice

Les + de la formation :

- + Une formation atypique sans powerpoint, conçue comme un voyage apprenant
- + Des séquences de maxi 45 min alternant notions - cas pratiques
- + Une puissance du collectif (échanges de bonnes pratiques)

Programme de la journée :

Accueil
Comprendre la définition du handicap , ses typologies, ses impacts sur l'emploi
Le travail temporaire comme réponse aux obligations légales d'emploi de personnes en situation de handicap
Escale n°1 - être ambassadeur en entreprise
Recrutement de BOE via l'intérim – facile / difficile – identifier les principales objections
Travailler autrement le sujet
#1 : j'identifie les conditions de travail de la mission
Travailler autrement le sujet
#2 : je travaille différemment avec l'entreprise utilisatrice
Travailler autrement le sujet
#3 : je connais et mobilise les aides et les bons réseaux
Escale n°2 – être activateur en entreprise
Travailler autrement le sujet
#4 : j'en parle autrement aux candidats
Escale n°3 – être promoteur dans sa pratique
Le mur des engagements - conclusion

Pour cette formation :

- ☛ Nous vous demandons de vous munir de votre smartphone et de votre ordinateur portable. Nous utiliserons l'outil Klaxoon et Google Slide.
- ☛ Si vous avez besoin d'adaptations particulières pour assister à cette formation, nous vous remercions de contacter directement la formatrice (coordonnées ci-dessous).

Protocole Covid19 : le port du masque est obligatoire en salle de formation. AGS mettra à votre disposition du gel hydroalcoolique dans la salle de formation. En cas de formation en distanciel, nous utiliserons l'outil zoom.